

**Projet de règlement P-03-122 modifiant le règlement 1050 de l'ancienne ville
de Saint-Laurent
Arrondissement Saint-Laurent**

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PRÉPARATOIRE

Date : Le 16 octobre 2003
Heure : 14 heures
Lieu : Bureaux de l'OCPM
1550 rue Metcalfe bureau 1414
Montréal

ÉTAIENT PRÉSENTS :

De l'arrondissement Saint-Laurent :

M. Claude Charrette ing. urb.
Directeur, Aménagement urbain et services aux entreprises

M. Éric Paquet urb. MBA
Chef de division, urbanisme

De l'OCPM :

M. Bernard Hogue, commissaire, président de la commission
M. Luc Doray, directeur des services administratifs

1. Présentation des participants
2. L'OCPM

État général et cadre juridique
Fonctionnement
Code de déontologie des commissaires



3. La consultation publique

Déroulement d'une assemblée publique

Désignation du responsable de projet et des personnes ressources :

- M. Charrette est le responsable du projet qui fera la présentation. Il sera assisté de M. Paquet.

Besoins logistiques

4. La documentation

Dossier de documentation et gestion des documents déposés

Demande d'information ou de documents additionnels

5. L'objet de la consultation publique

Le projet de règlement P-03-120 et ses conséquences

M. Charrette présente les grandes lignes du règlement

Questions et enjeux

Des questions sont posées sur l'historique du projet, sur la demande de 17 % des terrains pour des fins de parc, sur la maison patrimoniale, sur les liens avec le secteur Bois-Francis, sur la densité permise sur les terrains et sur l'organisation des rues.